

PREFECTURE DE : GUECKEDOU

COMMUNE RURALE DE : KASSADOU

N°.....07... /CR/ KASS/2026



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

Le Secrétaire Général de la Commune

A

Monsieur Le Chef service communal des élections De Kassadou

Je soussigné Tamba Elie SIMBIANO ,Secrétaire Général de la commune de Kassadou, déclare avoir reçu de Monsieur Siaka CAMARA , chef service communal des élections de kassadou suivant la décision N°D/2026/051/MATD/DGE/2026 portant publication de la liste provisoire de candidature au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31mai 2026

En toute connaissance de cause ,je reconnais avoir reçu la décision portant publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin de listes nationales à la présentation proportionnelle du 31 mai 2026,

Fait à Kassadou le 17 Avril 2026

Le Secrétaire Général



Tamba Elie Simbiano



M.A.T.D. Préfecture de Gueckedou
RG Commune de Kassadou
Le Secrétaire Général